

Veillez prendre note que la séance ordinaire du comité exécutif se tiendra à 14 h, à la salle du cabinet du maire (775, rue Saint-Jean-Baptiste)

INFORMATION

SUJET

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 août 2022

4. DÉPÔTS

- 4.1. REC Dépôt du journal des écritures de budget pour la période du 1^{er} au 31 juillet 2022
- 4.2. REC Dépôt de la liste des paiements émis pour la période du 1^{er} au 30 juin 2022
- 4.3. REC Dépôt de la liste des contrats compris entre 2 000 \$ et 25 000 \$ pour un cumulatif par fournisseur de plus de 25 000 \$ pour la période du 1^{er} janvier au 31 juillet 2022

5. CABINET DU MAIRE

6. COMMISSIONS

- 6.1. DEC Dépôt du procès-verbal de la Commission des sports, loisirs et plein air (CLOI) du 9 juin 2022
- 6.2. DEC Dépôt du procès-verbal de la Commission de la planification, de l'aménagement et de l'entretien du territoire (CPAET) du 10 juin 2022
- 6.3. DEC Dépôt du procès-verbal de la Commission de l'environnement, de la mobilité et du développement durable (CEMDD) du 21 juin 2022
- 6.4. DEC Dépôt du procès-verbal de la Commission du développement social et communautaire (CSOC) du 16 juin 2022

7. DIRECTION GÉNÉRALE

- 7.1. REC Approbation et signature de la *Promesse d'achat* par la Ville de Terrebonne à Rick Chiarucci et Laura Fei Ménard pour la vente de gré à gré d'un immeuble connu comme étant le lot 6 347 726, à l'intersection de la rue Lucie et de la rue George-V, pour fins d'assemblage et retrait du lot domaine public
- 7.2. REC Autorisation et signature de l'*Amendement au bail initial intervenu le 15 mars 2016* entre Holding Rubino inc. et la Ville de Terrebonne pour le local situé au 710, boulevard des Seigneurs, local 318 (bureaux de la Vérificatrice générale), pour une durée additionnelle de deux (2) ans, débutant le 1^{er} janvier 2023, représentant un loyer total de 72 074,52 \$
- 7.3. DEC Dépôt du mémoire de la Ville de Terrebonne préparé dans le cadre des consultations publiques portant sur le projet de politique métropolitaine sur l'habitation de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM)
- 7.4. REC Autorisation et signature de l'*Entente-cadre Canada-Québec sur l'habitation sociale – Renouvellement de la convention d'exploitation* entre la Société d'habitation du Québec, la Ville de Terrebonne et l'Office municipal d'habitation de Lanaudière Sud relativement à l'ensemble immobilier 1034 situé sur la rue Langlois et le boulevard Terrebonne, prenant effet rétroactivement le 1^{er} décembre 2020

Ordre du jour de la séance ordinaire du 24 août 2022

7.	DIRECTION GÉNÉRALE
7.5.	REC <input type="checkbox"/> Adoption du règlement de type parapluie 871 décrétant l'acquisition d'immeubles assujettis au droit de préemption et, pour en payer le coût, un emprunt au montant de 13 000 000 \$
7.6.	REC <input type="checkbox"/> Appui au projet de relocalisation du Carrefour jeunesse-emploi des Moulins (CJE) réalisé conjointement avec d'autres organismes que sont Tous les Enfants de l'Autre Monde (T.E.A.M.), le Mouvement Organisé des Mères solidaires (M.O.M.S.), l'Association des hypoglycémiques du Québec inc. (AHQ) et le CISSS du Québec, programme Aire ouverte
7.7.	REC <input type="checkbox"/> Autorisation et signature de l' <i>Entente relativement à l'indemnité finale d'expropriation</i> entre la Ville de Terrebonne, 9006-5731 Québec inc., Les Sols Champlain inc. et Les Sables Champlain inc., dans le cadre de l'acquisition par voie d'expropriation par la Ville d'un terrain situé sur le chemin des Quarante-Arpens, connu comme étant le lot 6 455 710, d'une superficie de 24 551,6 mètres carrés, aux fins d'aménagement d'un chemin d'accès au futur parc industriel, dans le secteur de Lachenaie Est
7.8.	REC <input type="checkbox"/> Adoption du règlement 870 déterminant le territoire sur lequel le droit de préemption peut être exercé et les fins municipales pour lesquelles des immeubles peuvent être ainsi acquis
8.	DIRECTION DU GREFFE ET DES AFFAIRES JURIDIQUES
8.1.	REC <input type="checkbox"/> Adoption règlement 818-1 modifiant le règlement 818 sur le traitement des élus municipaux, afin de prévoir une rémunération complémentaire pour les fonctions de président et vice-président des séances du conseil municipal et abrogation des résolutions CE-2022-710-REC du 29 juin 2022 et 432-07-2022 du 4 juillet 2022
9.	DIRECTION DE L'ADMINISTRATION ET DES FINANCES
10.	DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
10.1.	DEC <input type="checkbox"/> Approbation de la nomination d'une cheffe de section, programmation et vie associative, poste cadre régulier à temps complet, à la Direction du loisir et de la vie communautaire, à compter du 25 août 2022
11.	DIRECTION DE LA POLICE
12.	DIRECTION DE L'INCENDIE
13.	DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
13.1.	DEC <input type="checkbox"/> Octroi du contrat SA22-9073 à NÉOLECT INC. pour l'ajout de groupes électrogènes au Centre Angora et à la caserne 3, pour une dépense de 1 019 624,22 \$ ainsi qu'un montant provisionnel de 74 304,78 \$
13.2.	REC <input type="checkbox"/> Adoption du règlement 863 décrétant des travaux de remplacement d'unités de ventilation, de cadennassage des équipements du parc immobilier, de réaménagement d'une salle des serveurs ainsi que d'efficacité énergétique (Phase 1) et, pour en payer le coût, un emprunt au montant de 5 328 100 \$

Ordre du jour de la séance ordinaire du 24 août 2022

14. DIRECTION DU GÉNIE
14.1. DEC <input type="checkbox"/> Amendement à la résolution CE-2022-780-DEC afin de corriger le montant, taxes incluses, dans le cadre d'une dépense additionnelle pour l'octroi du contrat SA21-3035 octroyé à TISSEUR INC. pour les travaux de construction du nouveau quartier général du Service de police (N/D : EF_02-19-001_QG_Amendement réso dépense excédentaire)
15. DIRECTION DE L'URBANISME DURABLE
15.1. DEC <input type="checkbox"/> Demande de PIIA pour la construction d'une habitation multifamiliale située au 864 et 866, rue Léon-Martel, sur le lot 2 916 064 (N/D : 2022-00099)
15.2. DEC <input type="checkbox"/> (<i>retrait</i>)
15.3. DEC <input type="checkbox"/> Demande de PIIA pour la construction d'une habitation multifamiliale située au 701, montée Masson, sur le lot 2 916 506 (N/D : 2022-00181)
16. DIRECTION DU LOISIR ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE
17. DIRECTION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION
18. DIRECTION DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS ET DES COMMUNICATIONS
18.1. DEC <input type="checkbox"/> Mandat à la Ville de Mascouche afin de préparer une demande de prix conjointe pour un contrat de services professionnels en communication en vue de l'adoption, cet automne, du règlement 868 régissant la vente et la distribution des objets à usage unique
19. AFFAIRES NOUVELLES
20. LEVÉE DE LA SÉANCE

